

Chirurgiens-dentistes



© 2015 Les Echos Publishing

De plus en plus de Français sont tentés par le tourisme dentaire. C'est ce qui ressort des derniers chiffres donnés par le Centre national de soins à l'étranger (CNSE).

Le CNSE centralise au sein de l'Assurance maladie les demandes de prise en charge des soins reçus à l'étranger pour le régime général. Dans son dernier rapport, il relève que les remboursements aux assurés pour des soins dentaires réalisés à l'étranger ont augmenté de 16 % en 2014 par rapport à 2013.

Quelque 24 500 demandes de remboursement ont effectivement été envoyées l'an passé, pour un montant total de 2,7 millions d'euros, majoritairement par des affiliés des caisses de la région Île-de-France (37,7 %). Les destinations préférées sont la Hongrie, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

Si ces chiffres peuvent paraître élevés, ils sont toutefois à remettre en perspective avec les 2,63 milliards d'euros qui ont été remboursés pour des soins dentaires réalisés en France en 2014, soit 99,9 % des actes pris en charge ! Le tourisme dentaire est donc bien en train de se développer mais pas encore de façon massive par les Français...

© 2015 Les Echos Publishing